



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations
Soutien aux initiatives des jeunes

DE20160321_37

Conseil municipal du 21 mars 2016

Rapporteur :
Guillaume CHUPIN

Télétransmise à la Préfecture le 24 MARS 2016
Affichée le 25 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN , Mme PEREZ, M. SARDIN

Etalent absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

Soutien aux initiatives des jeunes

Vie Associative
Id : 1268

Conseil municipal
21 mars 2016

37

Rapporteur : Guillaume CHUPIN

En date du 16 mai 2011 (délibération n° 29), le Conseil municipal a acté la procédure d'instruction des dossiers relatifs aux projets des jeunes demandant une participation financière à la Ville. Cette procédure est reconduite pour l'année 2016 avec une enveloppe d'un montant global de 10 260 euros.

- Festival du Film Court d'Angoulême

Le festival du film court d'Angoulême s'articule, pour sa 13ème édition, autour des différentes séances de projection, séances de courts métrages adressées aux scolaires et lycéens, conférence et rencontre avec un réalisateur de film d'animation (Pierre Etaix).

Comme chaque année, l'association a besoin du soutien des acteurs locaux pour subvenir à ses besoins et continuer à exercer son objectif de tremplin dans la Ville de l'Image pour les étudiants jeunes réalisateurs. La programmation est enrichie pour les scolaires et pour les Charentais.

Budget global prévisionnel	6 675,00 €
Aide demandée	700,00 €
Aide proposée	450,00 €

- Campus en Festival d'Angoulême 11ème édition du 14 au 19 mars 2016 – Association : CEFA

Depuis 2005, cette manifestation invite les étudiants, collégiens et lycéens à se rencontrer, partager et échanger autour de diverses animations.

12 événements entièrement étudiants se dérouleront du 14 au 19 mars 2016, comprenant :

- . Mise en place de petits déjeuners dans différents établissements scolaires de la ville,
- . Projection de films courts sur le thème de la Charente suivie d'un concert de Vjing (musique liée à l'image),
- . Concours de jeunes talents étudiants avec un jury et un prix du public,
- . Chasse au trésor pour les étudiants et principalement les lycéens dans le centre ville d'Angoulême,
- . Soirée jeux vidéo au cours de laquelle les étudiants pourront découvrir les projets de l'ENJMIN (école de jeux vidéo à Angoulême),

- . Cours de découverte et d'initiation à la Zumba avec un professeur qualifié,
- . Olympiades inter-campus qui comptent plusieurs types d'activités : sportives, culturelles, prévention/santé et ludiques,
- . Salon bien-être qui a pour objectif de promouvoir le mieux-être des étudiants des différents campus d'Angoulême et qui est ouvert à tous,
- . Soirée campus Saint-Patrick : soirée étudiante gratuite à la salle de spectacle de la NEF,
- . Concours 24h/24, créé en 2009 par l'IUT d'Angoulême, il est ouvert aux étudiants des formations de l'image d'Angoulême,
- . Théâtre d'improvisation, maître de cérémonie qui supervise et choisit des personnes du public.

Budget global prévisionnel (hors valorisation bénévolat)	21 000,00 €
Aide demandée	3 000,00 €
Aide proposée	2 000,00 €

Il vous est proposé :

- d'attribuer le versement de ces deux subventions d'un montant total de 2 450 euros, inscrites au budget principal 2016 de la Ville ;
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces s'y afférant.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
21 mars 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



Eve

Pour le Maire,
 François EL...
 Adjoint délégué
 aux ressources humaines
 du service public
 et aux affaires publiques

